

## Programme d'activités 2009/2010

### 1. Formation

- Coordonner et entretenir les échanges concernant la mise en oeuvre des règlements de la CDIP.
- Thématiser, assurer et développer la qualité pour les différentes filières d'études en examinant en particulier les conditions cadres.
  - Clarifier la procédure de reconnaissance des objectifs à atteindre par les étudiants (Passerelles, équivalences), en particulier pour la transition à l'université ou des études de doctorat.

### 2. Recherche et développement

- Promouvoir la coopération entre la recherche et le développement d'une part et la formation d'autre part.
- Soutenir les projets de recherche et le développement au moyen du travail en réseau.
- Utiliser et soutenir le réseau de recherche.

### 3. Conseil et formation continue

- Suivre les développements actuels dans le domaine de la politique de la formation et adopter des prises de positions.
- Entretenir la collaboration avec les Hautes écoles pédagogiques, les Hautes écoles spécialisées et les Universités.
- Evaluer les changements de l'offre et du financement de la formation continue suite au retrait de l'assurance invalidité.

### 4. Prestation

- Mettre à disposition des informations concernant les activités en cours de l'UIPC.

### 5. Activités de l'UIPC

- Promouvoir l'échange d'informations et soutenir la collaboration entre les membres de l'UIPC.
- A partir de 2008 garantir un large éventail de tâches de l'UIPC en clarifiant régulièrement le rôle de l'UIPC au sein des Hautes écoles Suisse.
- Promouvoir activement la collaboration avec la COHEP, la CRUS, la KFH et la CDIP.
- Collaborer au sein des organes de la COHEP et clarifier le rôle de l'UIPC et collaborer au groupe Pédagogie spécialisée intégré dans la Commission traitant de la formation.